



La formation continue des ostéopathes



Programme
2020-2021

Depuis 12 ans et aujourd'hui plus que jamais, AFCMS continue de s'engager pour l'avenir de notre profession.

S'appuyant sur son expérience et son savoir-faire, AFCMS permet à chacun de trouver la formation qui lui convient.

Notre pédagogie est axée sur la transmission d'un savoir, le partage, l'accompagnement et l'envie d'apprendre. Nous nous appuyons sur des valeurs fortes, éthiques et déontologiques et nous défendons ces valeurs. Vous les retrouverez chez les formateurs d'AFCMS dont la priorité est de transmettre leur savoir et leur expérience de manière à ce qu'ils ne se perdent pas.

Vous retrouverez cette année Claudine AGERON MARQUE et Philippe MAHÉ, qui nous témoignent encore une fois leur confiance. Leur expérience, leur bienveillance et leur pédagogie vous séduiront sans aucun doute.

À côté de Claudine et Philippe, dans le module de pédiatrie nous vous présenteront un duo de thérapeutes hospitalières formé de Marion FONTAINE, Sage-femme DE et titulaire d'un CEU santé environnementale, périnatalité et infertilité, et, de Charlotte DAVID Ostéopathe DO et enseignante de Yoga Périnatal. Ce stage innovant est basé sur leur expérience du terrain. Vous y découvrirez les techniques biodynamiques adaptées à l'ostéopathie du nourrisson et tous les conseils nécessaires à l'accompagnement de la parentalité.

Le grand succès de 2020, la formation sur les techniques de rebouterie sera présente également au catalogue. Un grand merci à Bénédicte DUHAMEL de partager ses connaissances avec nous.

Ils nous rejoignent également :

- Jean Pierre MARGUARRITTE. Très attaché à la tradition de l'ostéopathie, il nous présente une formation basée sur un protocole thérapeutique unique mettant en application l'un des fondamentaux de l'ostéopathie : " LA RÈGLE DE L'ARTÈRE EST SOUVERAINE "
- Serge OLIVI. Ostéopathe D.O. et praticien MTC très connu dans notre région, vient nous présenter des techniques qu'il affectionne particulièrement : Les techniques de MITCHELL, basées sur l'enseignement traditionnel de Fred MITCHELL. Une petite mise à niveau ça fait toujours du bien !

Cette année encore l'enveloppe de formation du FIFPL est de 900€. Toutes nos formations y sont éligibles.

« La formation continue est un mode d'apprentissage proposé aux professionnels en vue d'améliorer leurs compétences ou d'acquérir de nouvelles connaissances professionnelles ». C'est ce que nous vous proposons. Nous espérons que vous trouverez ce que vous êtes venus chercher.

Se former est une chance au service de notre compétence.

Bien ostéopathiquement,



Aymeric Le Nohaic

Responsable pédagogique

www.afcms.fr



Sommaire

- > [Diplôme Universitaire d'Ostéopathie du Sport](#)
- > [Ostéopathie du nourrisson](#)
- > [J'arrive avec mon histoire](#) niveau 1
- > [Approche neuro endocrine de la gynécologie](#)
- > [J'accueille mon bébé](#)
- > [Techniques myotensives appliquées au pelvis et au rachis](#)
- > [Lien entre Structure, Organique et Métabolique ou la loi de l'Artère](#)
- > [Ostéopathie et Techniques de Reboutement](#)

Diplôme Universitaire d'Ostéopathie du Sport

L'Université d'Avignon (UAPV) et AFCMS vous proposent l'opportunité exceptionnelle de suivre un DU d'ostéopathie du sport.

Le programme de ce DU œuvre pour l'excellence de la formation des ostéopathes et permet une intégration professionnelle dans les milieux sportifs.

Objectifs :

- L'exercice des soins ostéopathiques dans les milieux sportifs professionnels est une réalité sociologique qui nécessite une approche spécifique.
- Créée en 2011, cette formation a pour objectif de conduire les stagiaires à un niveau de connaissances et de compétences en adéquation avec la réalité de la pratique professionnelle en ostéopathie du sport.
- L'union des compétences universitaires (STAPS) et ostéopathiques (AFCMS) permet d'aborder tous les aspects théoriques et cliniques de cet exercice particulier.



Tarif : 2950 €

les 8 semaines de 2 jours ¹/₂

(du jeudi 9h au samedi 13h)

Début des cours : 04 Janvier 2021



[Retour sommaire](#)

Ostéopathie du nourrisson



Quand on pense "ostéopathie pédiatrique", pour beaucoup il ne s'agit que de la prise en charge des deux premières années. En fait un enfant de 3 ans ne s'examine pas comme un nourrisson, ni comme un enfant de six ans. Un enfant de 11 ans n'est pas un adulte en raccourci.

Chaque âge a ses problèmes, son mode d'examen et ses solutions ostéopathiques. Le stade du nourrisson pose des problèmes particuliers.

Ce cours offre un regard nouveau sur cet âge et sa prise en charge ostéopathique. Il sera ponctué de plusieurs petits films sur les nourrissons.

Les techniques seront mises en pratique entre les stagiaires et une ou deux démonstrations sur des nourrissons seront proposées.

Formateur •

Docteur Philippe Mahé

Médecin et Ostéopathe

Tarif : 590 € - hors repas
les 3 jours Repas du midi :60€
12, 13 et 14 Novembre 2020



 [Retour sommaire](#)

J'arrive avec mon histoire - Niveau 1



L'objectif de cette formation est d'établir un lien, entre les réalités biologiques et physiologiques de la grossesse et les moyens d'adaptations de l'enfant, entre le monde obstétrical et le monde ostéopathe.

Cette compréhension permet d'ajuster ensuite le traitement ostéopathe en fonction de l'apparition dans l'histoire de l'enfant et de ces moyens de correction.

Seront abordés :

- La période embryologique, les "interférences" foeto-maternelles et leurs implications.
- La période foetale, les conséquences des pathologies de la grossesse et les dysfonctions adaptatives foetales.
- La période de la naissance : l'accouchement physiologique, le travail dirigé, les analgésiques locaux et leurs incidences sur l'engagement, la flexion et les présentations foetales.
- Le nouveau-né et les nourrissons, les particularités de son squelette, des tissus, de la maturation neurologique et des moyens adaptatifs.



Formatrice •

Claudine Ageron Marque

Ostéopathe D.O. MRO(F) et Sage-femme

Tarif : 590 € - hors repas
les 3 jours Repas du midi: 60 €
03, 04 et 05 Décembre 2020

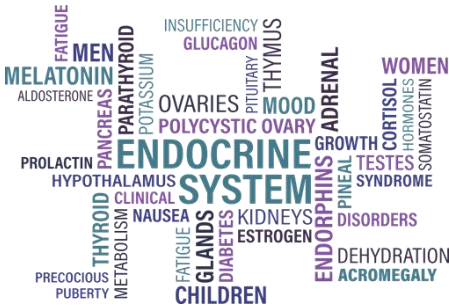


Programme
et intégralité
des dates sur
www.afcms.fr



[Retour sommaire](#)

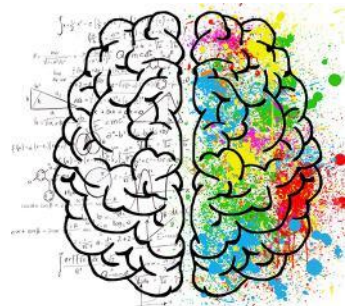
Approche neuro endocrine de la gynécologie



Il n'est pas possible de traiter un déséquilibre gynécologique sans tenir compte de l'équilibre endocrinien particulier de la patiente à laquelle s'adresse.

Ce stage propose une étude inédite des différents profils endocriniens autorisant un traitement ostéopathique précis et adapté aux différents équilibres ou déséquilibres hormonaux de la femme.

Pour chaque morphotype, seront envisagés l'approche ostéopathique spécifique ainsi que l'approche alimentaire adaptée, les compléments alimentaires utiles ainsi que les auto-postures bénéfiques.



Formatrice •

Claudine Ageron Marque

Ostéopathe D.O. MRO(F) et Sage-femme

Tarif : 590 € - hors repas
les 3 jours Repas du midi: 60 €
08,09 et 10 Décembre 2020



[Retour sommaire](#)

J'accueille mon bébé

Ostéopathie intégrative et maternité

Dans cette formation, nous partageons nos savoirs respectifs pour accompagner maman vers l'équilibre et ce sur tous les plans de son être, neuro endocrinien, postural, émotionnel, environnemental : pour une maternité heureuse et consciente.



La pratique est au cœur de la formation !

- Pratique sur soi : éveil corporel au sol ou sur un ballon inspiré du Yoga, pour expérimenter les différents éléments composant le nid du bébé, leur rôle, leur puissance et leur synergie.
- Pratique Ostéopathique adaptée et techniques spécifiques issues de l'approche biodynamique.

Nous abordons :

- La préconception : optimiser la fertilité pour accueillir bébé – l'équilibre neuro endocrino immuno-émotionnel maternel
- L'infertilité : les causes, le parcours PMA, la santé environnementale
- Aménager le nid : l'environnement tissulaire du bébé, l'équilibre dynamique des éléments composants le nid du bébé
- Habiter le nid : comment je porte mon bébé ou l'équilibre postural (la force du ventre, la conscience du centre, la dynamique lombo-sacrée, la verticalité et la liberté craniale-cervicale)
- La mise au monde : favoriser l'état d'ouverture, transformation tissulaire et état de conscience modifié
- L'accouchement : accompagner le travail et l'accouchement, les positions d'accouchement, la prise en charge de la douleur
- Les suites de couches
- La ménopause

Formatrices •

Charlotte David - Ostéopathe D.O. et enseignante de Yoga Prénatal

Marion Fontaine - Sage-femme D.E et CEU santé environnemental, périnatalité et infertilité

Tarif : 590 € - hors repas
les 3 jours Repas du midi : 60 €
04, 05 et 06 Février 2021



[Retour sommaire](#)

Techniques myotensives appliquées au pelvis et au rachis

Cette formation a pour objectif de vous permettre d'acquérir ou d'approfondir les techniques de correction myosentives proposées par Fred Mitchell, appliquées au bassin et au rachis.



Après la mise en place des principes de base et des différents rappels, de nombreuses sessions pratiques vous seront proposées tout au long du séminaire.

Cette approche, à la fois très efficace et confortable pour le patient, sera applicable en cabinet immédiatement après votre formation.

Les 4 Objectifs :

- Présentation du principe de traitement myotensif du pelvis et du rachis selon Fred Mitchell
- Comprendre la physiologie des différentes contractions musculaires à visée correctrice.
- Acquérir ou approfondir la pratique des corrections myotensives à la fois efficaces et confortable pour le patient.
- Utiliser immédiatement en cabinet les techniques enseignées, en proposant de nombreuses sessions pratiques tout au long du séminaire.

Formateur •

Serge OLIVI

Ostéopathe D.O.

Tarif : 495 € - hors repas
les 2 jours Repas du midi : 40€
02 et 03 Avril 2021



[Retour sommaire](#)

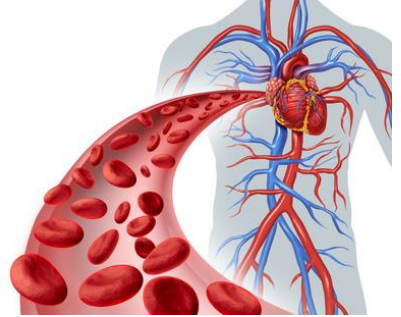
Liens entre Structure, Organique et Métabolique ou la loi de l'Artère

Un protocole thérapeutique unique mise en application d'un des fondamentaux de l'ostéopathie.

« La règle de l'artère est souveraine »

Objectifs pédagogiques :

- Vous connaissez tous le principe fondamental de l'ostéopathie « l'Artère est souveraine » mais l'utilisez-vous dans votre pratique quotidienne ? La qualité et le débit du flux artériel conditionnent la circulation capillaire qui est au cœur des processus inflammatoires et des troubles fonctionnels.



En appliquant la règle de l'artère, vos manœuvres seront guidées par un nouveau mode de raisonnement. Vous disposerez d'un protocole thérapeutique simple et adapté à tous les troubles fonctionnels chroniques.

- Grâce à un nouveau mode de raisonnement, plus global, qui intègre les liens entre la structure, l'organique et le métabolique, vous serez en mesure d'identifier la cause primaire dès l'anamnèse et de coordonner vos gestes thérapeutiques dont les tests confirmeront in fine l'efficacité. Les manœuvres sont simples et faciles à appliquer pour ceux qui connaissent l'anatomie topographique et qui savent écouter et ressentir avec leurs mains mais aussi raisonner de façon logique et rationnelle.

- Vous alternez des techniques structurelles qui agissent sur le système nerveux autonome, des manœuvres viscérales qui libèrent les flux vasculaires, et des mobilisations crâniennes qui stimulent la neurotransmission. Vous pourrez dérouler vos manœuvres de façon chronologique, coupler de façon simultanée les deux actions neurologiques et vasculaires, et ainsi gagner du temps et en efficacité.

Formateur •

Jean-Pierre MARGUARITTE - Ostéopathe D.O.

Tarif : 495 € - hors repas
les 2 jours Repas du midi : 40€
09 et 10 Avril 2021



[Retour sommaire](#)

Les Techniques de Reboutement

Objectifs pédagogiques :

Révision de l'anatomie des systèmes et acquisition des principes physiologiques et pratiques. A.T. STILL a toujours proclamé s'être inspiré de l'art de la rebouterie pour fonder l'ostéopathie. Ce stage propose de comprendre, d'expliquer et d'acquérir de nouvelles techniques pratiquées par des rebouteux depuis que l'art de guérir existe.



Formatrice •

Bénédicte Duhamel

Ostéopathe D.O.

Thérapeute depuis toujours, **Bénédicte DUHAMEL** a commencé sa carrière comme magnétiseur-rebouteux. Pour « cadrer » sa pratique et la comprendre elle décide de se former à l'ostéopathie. Après une formation de 6 ans, elle s'installe en tant qu'ostéopathe exclusif adeli et commence à développer une pratique qui lui est très personnelle, mélange d'ostéopathie classique et de techniques de rebouterie.

Passionnée par « l'art de guérir » si cher à A.T. STILL, **Bénédicte** a accepté de partager son savoir avec nous.

Tarif : 590 € - hors repas
les 3 jours Repas du midi : 60€
20, 21 et 22 Mai 2021



[Retour sommaire](#)

MODALITES FINANCIERES

Extraits du contrat de formation professionnelle AFCMS

(ce contrat vous parviendra par retour de l'envoi de votre bulletin d'inscription)

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il doit en informer AFCMS par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de la formation est fixé à (se reporter à la page de la formation concernée) pour les X jours de formation, repas du midi inclus.

Le stagiaire, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'engage à verser à l'organisme la totalité du prix susmentionné selon les modalités suivantes :

- Après le délai de rétractation, mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de (se reporter à la page de la formation concernée) soit 25% du prix total.
- Le paiement du solde est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation selon le calendrier ci-dessous :

Article 7 : Annulation, abandon ou inexécution du contrat Faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation mentionnée à l'article 1, AFCMS devra rembourser au stagiaire les sommes perçues indûment de ce fait.

AFCMS se réserve notamment la possibilité de reporter la formation en cas de nombre insuffisant de stagiaires, ou d'indisponibilité du formateur.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, il peut rompre le contrat. Dans ce cas seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- La demande d'annulation doit parvenir à AFCMS 15 jours ouvrables avant le début de l'action de formation.
- En dessous de ce délai, l'acompte versé à l'inscription est dû.
- Pour toute annulation arrivant dans un délai inférieur à 7 jours avant le début de la formation, AFCMS se réserve le droit de facturer l'intégralité du stage.

INFORMATIONS PRATIQUES

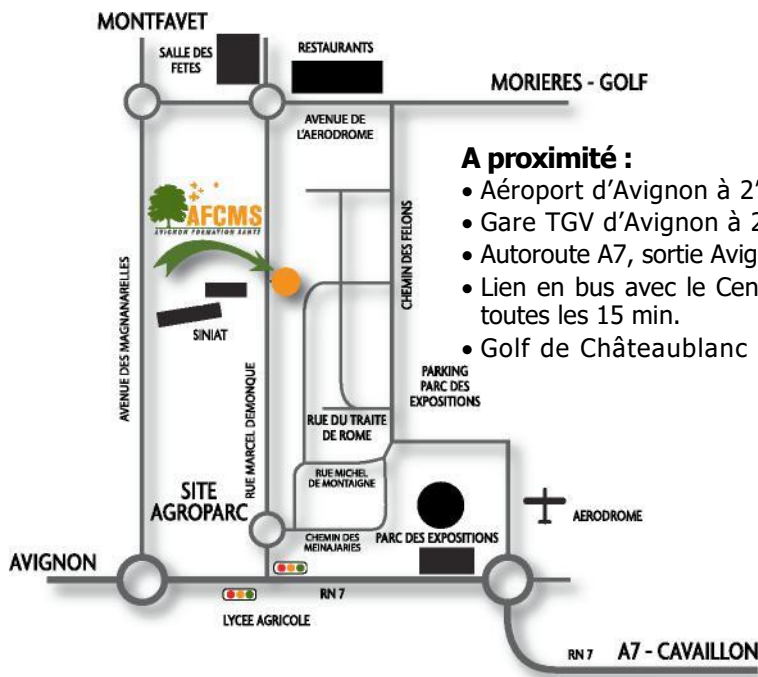
Liste des hôtels à proximité avec lesquels nous avons négocié des tarifs avantageux (présentez-vous en tant que stagiaire AFCMS) :

- **Hôtel Cristol**** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 89 99 96 Notre coup de cœur en termes d'accueil, de prix et de cadre.
- **Le Relais d'Avignon**** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 84 18 28
- **Campanile**** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 89 99 77
- **Best Western Paradou***** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 84 18 30

Adresse et plan d'accès : L'établissement est situé sur Agroparc, aux portes de la ville d'Avignon.

Adresse postale : AFCMS - 403 avenue Marcel Demonque – BP 51278 - 84911 Avignon Cedex

Lieu des formations : IFO-GA - 403 avenue Marcel Demonque - 84140 Avignon - Montfavet





AVIGNON FORMATION CONTINUE AUX METIERS DE LA SANTE

SARL au capital de 150€ - RCS Avignon 510 774 482

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03110 84 auprès du préfet de région
Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Site AGROPARC - 403 avenue Marcel Demouque - BP 51278
84911 Avignon Cedex**

Tél. 04 13 60 00 23

Mail : contact@afcms.fr

www.afcms.fr



**Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD¹),
adopté en avril 2016 au Parlement Européen,
si vous ne désirez plus recevoir notre catalogue,
vous pouvez en faire la demande en nous contactant à : contact@afcms.fr**

¹règlement 2016-679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 ; Directive 2016/680 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016.